

RÉFORME DE LA RETRAITE 2023 ET ASSURANCES ÉPARGNE RETRAITE APRÈS LA LOI PACTE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA401	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	1059,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 04/06/2025 au 04/06/2025

OBJECTIFS

- Appréhender les impacts de la réforme des retraites 2023.
- Evaluer les avantages et limites du P.E.R avec les autres solutions pour la retraite.
- Conseiller les transferts des contrats PERP et Madelin sur un PER.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Comparaison faite avec d'autres solutions pour préparer sa retraite afin d'apprécier et évaluer les avantages et limites du P.E.R.

Apprentissage du calcul de l'effort d'épargne nécessaire pour combler le déficit retraite des clients salariés ou TNS.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance vie et du patrimoine, formateur expert de l'IFPASS.

PROGRAMME

- A. Enjeux des retraites en France et réforme de la retraite 2023
- B. Solutions (hors P.E.R) pour les particuliers afin de combler leur déficit retraite
- C. Modalités de fonctionnement du P.E.R
- D. Avantages fiscaux à l'entrée et l'impact fiscal à la sortie
- E. Stratégies de transfert vers le PER
 - 1. PERP
 - 2. MADELIN
 - 3. PERCO
 - 4. ART 83
- 5. Assurance Vie et PEA
- F. Simulations pour optimiser l'épargne retraite des salariés et TNS

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargé de clientèle
Agents d'assurance et courtiers
Gestionnaire d'assurance vie et épargne retraite
Conseillers patrimonial dans la banque ou l'assurance
Conseils en gestion de patrimoine

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1059,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 02/02/2026 à 04:18